



Compte-rendu de réunion de Bureau de ligue. Mardi 07 novembre 2017 à 9 H30 Tenue au siège de la ligue, 1 rue colonel Chambonnet. 69500 BRON

Présents CASTANO Jean - CHANTEREAU Claude - COMYN Jean-Christophe - PIERRE Yves
Assistent CHIORINO Laure - PERON Roger

1. Informations Claude CHANTEREAU

1.1. F.F.T.T.

Claude CHANTEREAU assistera à la réunion extraordinaire du Conseil fédéral samedi 11 novembre. Le sujet porte sur les comptes qui sont très inquiétants à ce jour. Il indique qu'il a accepté la responsabilité d'une commission chargée de l'étude des états financiers des ligues et comités ainsi que de l'organisation d'un colloque des trésoriers.

L'assemblée générale fédérale aura lieu le 09 décembre prochain. Claude CHANTEREAU demande que les délégués soient contactés afin d'organiser le déplacement.

1.2. Nombre de réunions de Conseil de ligue

Claude CHANTEREAU demande l'avis du bureau : le nombre de réunions de CdL a été fixé à 3 par saison. Ce nombre est-il suffisant ? ou bien faut-il en prévoir plus ?

Le débat ne peut trancher sur ce sujet : augmenter le nombre de réunions ne risque-t-il pas de diminuer la présence ? Le calendrier de chacun est déjà bien chargé et les modifications sont délicates. La question sera à poser directement aux membres du Conseil.

1.3. Jury d'appel

Yves PIERRE donne la composition du jury d'appel :

Jean CASTANO - Richard DREVON – Yves LEGAULT – Jean-Luck MARTIN – Yves PIERRE

2. Trésorerie

2.1. Situation à ce jour

Les acomptes 1 sont rentrés. Il y a encore 94 000 de retard (acomptes 2 à verser au 15/10). La période difficile de l'été est passée (juin-juillet-août, les mois creux) et la trésorerie est donc solide désormais. Jean CASTANO observe que nous sommes plutôt en avance par rapport à l'an passé.

2.2. Subvention Région 2017

Les dossiers ont été réceptionnés, les justificatifs réunis. Cela concerne :

- Dossier investissement 3 500
- Dossier fonctionnement : 36 500

Les documents sont partis au siège de la Région et le paiement devrait s'effectuer début décembre.

Claude CHANTEREAU fait part de la difficulté à constituer un dossier cohérent alors que nous n'avons eu connaissance de la répartition que très tardivement.

Le dossier 2018 devra être réalisé en décembre ce qui nous permettra de mieux nous organiser et prévoir les actions en regard des demandes effectuées.

2.3. Subvention CNDS 2017

Les 5 000 correspondant à l'aide à l'emploi ont bien été reçus. Il reste 53 000 à percevoir. Pour ces actions, il n'est pas demandé de fournir de justificatifs.

Claude CHANTEREAU précise que la saison prochaine, ce sera plus complexe : ce sera à nous d'assurer la répartition auprès des comités, en sachant que les montants destinés aux actions devraient baisser de 25 %. Comment allons-nous redistribuer et sur quels critères (stages et formations) ?

La tâche est encore compliquée du fait que le responsable qui était en charge du tennis de table à la DRJSCS a quitté son poste et que nous ne savons pas qui le remplace... ?

Après discussion, il apparaît que pour le prochain dossier, il est souhaitable d'inciter les comités à développer l'emploi dans le cadre de l'aide CNDS.

3. Informations des comités.

3.1. Comité du Cantal

Laure CHIORINO et Roger PERON se sont rendus dans le Cantal les 27 et 28 octobre derniers.

Il s'agissait

- De former le trésorier du CD15 à l'utilisation du logiciel de comptabilité SAGE
- De faire une formation aux responsables de clubs sur l'utilisation des logiciels fédéraux (SPID – espace mon club)
- De faire une formation JA1

Si les formations se sont bien passées, nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre que le trésorier avait finalement décidé de ne pas utiliser le logiciel et de rester sur le fonctionnement habituel en suivi de trésorerie.

Roger PERON doit retourner dans ce comité en janvier pour travailler sur les saisies des épreuves, notamment du critérium fédéral.

3.2. Comité du Puy-de-Dôme

Claude CHANTEREAU va rencontrer le président du comité pour l'étude d'une embauche d'un CTD.

3.3. Comité de l'Allier

Claude CHANTEREAU a sollicité les dirigeants du comité afin d'organiser une rencontre avec tous les clubs le dimanche 10 décembre (lendemain de l'AG fédérale) pour faire l'état des lieux et voir comment évoluer.

4. Tour CF N1 15-17 décembre.

- Le « spidman » est trouvé en la personne de Nicolas HAREL à qui il faut bien confirmer qu'il devra être présent pour le tirage au sort du jeudi soir. Pour le samedi et le dimanche, il semble qu'une seconde personne soit nécessaire à ce poste et Laurent SEGUIN a proposé de s'en charger.
- Mise en place d'un bar VIP (où se tiendra notamment le pot des officiels le samedi à 11 H.). Cela nécessite une personne sur les 3 jours. Renée CASTANO, Jacques SAUVADET + éventuellement Laure.
- Un contrôle des tickets est à faire à l'entrée du restaurant Laure s'occupera de cette tâche.
- Jeudi : préparer les sacs. Thomas + Bérengère + les élus volontaires
- Jeudi : accueil des Arbitres : Jean LACROIX
- Accueil des joueurs : Jacques, Laure et Bérengère
- Affichage : Thomas (voir pour les impressions à côté du bar)
- Protocole : Patricia.
- Photos : Jean CASTANO
- Flyer : Bérengère
- Pour payer les arbitres, prévoir du liquide (il en faudra également pour le bar VIP).

5. SECRETARIAT

- La « presse » de début de saison tend à diminuer et les travaux sont désormais axés sur la gestion. La prochaine échéance est de lancer les organisations de phase 2 en envoyant aux clubs et aux personnes concernées le cahier des charges et le règlement. L'objectif est de le faire début décembre.
- Claude CHANTEREAU insiste sur le fait que Laure ne doit travailler sur la compta qu'une journée en début de mois.
- Une proposition a été faite par l'organisme gestionnaire de Ceyrat quant à l'utilisation du système de vidéoconférence qui vient d'être installé. Le choix est fait de prendre pour l'instant une facturation à l'heure d'utilisation et de faire le point à la fin de saison. A ce moment-là, nous aurons plus de recul pour décider d'adopter, ou non, le forfait annuel proposé.
- Claude CHANTEREAU a prévu de faire les entretiens avec les salariés dans le mois de décembre. Il communiquera un planning pour chacun.

6. FORMATION

- Une formation « pilotes » a été réalisée par Annie LE ROY sur le Comité Ardèche-Drôme pendant les vacances de Toussaint. Un compte rendu a été publié sur le site.

7. COMMUNICATION

7.1. Site – newsletter

La première newsletter a été envoyée à partir du nouveau site. Claude CHANTEREAU s'étonne du temps nécessaire pour procéder à l'envoi. Il est précisé que pour que nous ne soyons pas considérés comme « spammeurs », notre système procède à l'envoi d'un « paquet de 50 adresses » toutes les minutes. Vu le nombre de licenciés cette procédure nécessite donc beaucoup de temps avec de forts risques de coupures et donc la possible nécessité de relancer l'envoi.

Pour le site, un travail important a été réalisé avec Estelle et Jean-Christophe COMYN regrette que peu de personnes du conseil de ligue, à qui il a été demandé de faire part de leur opinion sur le nouveau site et les évolutions à envisager, n'ont formulé de demandes d'ajouts et de modifications.

Il est nécessaire de repérer quel type de demande est fait

- Les demandes de modifications ou d'ajouts d'articles sont à traiter par Jean-Christophe qui doit suivre leur réalisation et relancer en cas de demandes non traitées ou imparfaitement réalisées.
- Les demandes d'ordre plus techniques (modifications de menus, de couleur,...) doivent être soumises à Estelle afin de voir ce qu'il est possible de faire et dans quelles conditions.
- Maintenant que le site commence à entrer en vitesse de croisière, une réunion sur la gestion du site est à prévoir à laquelle devra participer Bérengère.

7.2. ZIMBRA

- Il est nécessaire de « faire le ménage » dans les groupes existants et de mettre à plat les besoins des utilisateurs.
- A partir de là, un rendez-vous est à prévoir avec la société TEC6 afin de revoir les procédures et les tâches à réaliser pour les mises à jour de la base d'adresses courriels.

7.3. FACEBOOK

Suite aux commentaires très négatifs portés à l'encontre de la ligue sur le premier tour de N2 du critérium fédéral, la question est posée de contacter ceux qui ont publié ces commentaires pour engager un dialogue, au risque de lancer une polémique d'où personne ne sortira grand...

Claude CHANTEREAU propose de se focaliser plutôt sur ce qui est apparu comme anormal, notamment le manque d'arbitres et de voir comment remédier à ce problème.

Il souhaite que le cahier des charges actuel, trop imprécis sur le sujet soit plus détaillé et que les rôles de chacun soient précisés. Concernant la remise de coupes et médailles, il interrogera les autres organisateurs afin de savoir ce qui est pratiqué sur les autres tours.

Pour ce qui est des critiques sur la formule de la compétition, il indique que la FFTT prépare une réforme du critérium fédéral pour la saison prochaine et qu'il est donc préférable d'attendre de savoir ce qui sera proposé avant de se lancer dans des adaptations de la formule existante.

8. Gestion des arbitres

L'organisation de la désignation des JA et des arbitres apparaît complexe et le dernier point nécessitera que les responsables décident des conduites à tenir pour les différents cas de défaut de JA rencontrés.

Une demande sera faite au président de la CRA pour qu'il établisse une liste des JA qualifiés (de tous les grades) ensuite, un courriel sera fait aux clubs pour les aviser de leur situation vis-à-vis des obligations de JA.

Séance levée à 12 H15

Prochaine réunion : Conseil de ligue du 13 janvier 2018 à BRON